

Le 27 octobre 2020 à 20 heures, 12 élus sont présents, 1 conseiller excusé, le Maire informe de l'ordre du jour,

### **Révision de l'emprunt de la salle des fêtes des Jardins**

La révision de cet emprunt voit le taux de 3,36% ramené à 0.83%. La durée de remboursement ne change pas (9 ans), le taux est fixe ainsi que l'annuité, l'économie est de 2 250 € par an.

### **2-Admission en non-valeur**

Des créances anciennes n'ont pu être recouvrées, la Trésorerie demande de voter la mise en non-valeur de ces créances qui seront annulées.

### **3-Cnas**

La commune, pour être conforme à la loi sur l'action sociale de son personnel, cotise au CNAS pour le personnel en activité. Le conseil municipal décide de cotiser pour le personnel retraité qui a bénéficié du service sur sa période d'activité.

### **4-Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise**

Le poste va être ouvert pour l'agent qui est lauréat du concours d'agent maîtrise.

### **5- Horaires bibliothécaire**

Les contraintes sanitaires liées au Covid 19 surchargent le service de la bibliothèque, les bénévoles n'ont pas repris la tenue des permanences. Deux heures par semaines sont allouées au poste de la bibliothécaire, passant de 14 à 16 heures hebdomadaire, les permanences vont être allongées d'une heure les mercredis et jeudis.

### **Avancement des projets**

**Giratoire du Couquet** : réception des travaux prévue fin novembre.

**Zone du Couquet**, compétence communautaire : le conseil de communauté a mandaté un bureau d'étude pour la conception, l'aménagement complet du site des commerces en y intégrant ceux du Vern.

**Rempart Nord** : le chantier se fait sur échafaudage et a été validé par l'architecte des bâtiments de France.

**Rempart Sud, 2<sup>ème</sup> tranche** : les travaux vont reprendre en novembre

**Traverse du Port** : les travaux devraient commencer fin novembre.

**Action sociale** : cadeaux de fin d'année habituels selon des modalités adaptées

### **Questions diverses**

**Motion sur la réforme fiscale proposée par le Grand-Figeac** : Le conseil communautaire a délibéré contre la réforme fiscale qui fragilise ses recettes et demande aux communes de le soutenir.

### **Compte-rendu des commissions communautaires :**

Affaires sociales, urbanisme, voirie et enfance et jeunesse, ces commissions sont formées d'un très grand nombre d'élus, les présidences ont été entérinées lors de la première séance, les grandes lignes de travail ont été établies.

### **Plan communal de sauvegarde, présentation aux nouveaux élus**

Les grands principes du plan sont rappelés :

-Sauvegarder : Assurer la protection de quelqu'un ou de quelque chose, mettre à l'abri de toute atteinte

-Secourir : porter secours à quelqu'un, aider à sortir ou s'éloigner du danger qui menace, apporter une aide matérielle ou morale.

Le PCS traite avant tout de la partie sauvegarde des personnes avant, pendant ou après un événement, le sauvetage est géré par les professionnels, pompiers, gendarmerie, services médicaux y compris pour les évacuations préventives.

C'est un document qui présente le diagnostic des risques (DICRIM), les systèmes d'alerte de la population (télé-alerte-alerte par haut-parleur depuis les véhicules communaux-déclenchement de l'utilisation de la réserve communale représentée par les relais de quartier), le recensement des moyens (humains et matériel, logistique, relogement, ravitaillement, hygiène).

L'organisation du dispositif est divisée en cinq bureaux, dont le bureau 1 ou de commandement, et les relais de quartier.

Chaque bureau a sa fiche d'action détaillée afin d'assurer au mieux et au plus vite son rôle.

Le Dicrim devra être redistribué à la population, la liste des relais de quartier remise à jour ainsi que celle des personnes vulnérables qui le désirent.

Après cet exposé le Maire lève la séance à 00h05